La France interdit un herbicide

Partage international nº 333 – Mai 2016

La France interdit l'utilisation du glyphosate mélangé avec certains additifs, en raison de ses risques perçus pour la santé humaine. Moins de deux mois après l'appel de Ségolène Royal, ministre française de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a annoncé cette interdiction. Elle vient d'envoyer une lettre aux fabricants pour les informer de son intention de retirer l'autorisation des herbicides contenant du glyphosate mélangé à des adjuvants à base d'amines grasses de suif.

La France a pris cette décision après que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) ait suggéré qu'il y aurait augmentation des risques potentiels si le glyphosate était mélangé à des amines grasses de suif. Comme mentionné précédemment par le site EcoWatch, les amines grasses de suif améliorent l'efficacité des herbicides tels que le glyphosate et constituent un des ingrédients du très populaire herbicide Roundup de Monsanto.

De nombreuses controverses ont surgi en Europe sur le glyphosate depuis que l'AESA, en novembre 2015, a rejeté la classification de celui-ci comme potentiellement cancérogène, par le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé.

France
Sources : ecowatch.com
Thématiques : environnement
Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète